

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VENDREDI 16 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize Février à dix-neuf heures,

Le Conseil d'Administration du COMITE DE SEINE MARITIME DE HANDBALL s'est réuni au siège de l'association, sur convocation de son Président.

**Sont présents** : Jean-Luc LIGUORI, METAYER Patrick, CARDON Gérard, CAILLAUD Dominique, CAILLAUD Bernard, PERRU Mathieu, GOBOURG Mélanie, KOUZIAEFF Katia, NOURTIER Jocelyne, AÏT-OUARAB Réza, MEZARA Patrick, LEBIGOT Alexandre, BOURGAULT Hugues, THOMAS Thierry..

**Sont excusés** : Françoise TERNOIS, Cathy ELIE, BARBATI Clémendina, MARAIS Nicolas.

**Sont également présents** : administrateurs invités ; Isabelle ROUSSEL, Olivier Clermont (Salariés).

Tous les présents ont rempli la feuille de présence en entrant en séance, qui demeure annexée au présent compte-rendu.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour de la réunion :

- approbation du compte-rendu du CA du 30 novembre 2017 ;
- Informations du Président ;
- point sur les Commissions ;
- point sur la Trésorerie
- féminisation du HB;
- point sur l'organisation des finales au Kindarena ;
- statuts et règlements des Commissions
- vœux Assemblée Générale FFHB 2018
- informations et questions diverses.

Le Président, préalablement à la réunion, souhaite la bienvenue à Antonin CLERMONT et félicite les parents pour cet heureux événement ainsi qu'à THOMAS Thierry, Président du CS GRAVENCHON qui a accepté de prendre en charge la CMCD du Comité 76 à la place de LEMAITRE François qui a souhaité démissionner pour les raisons suivantes :

- le travail et la complexité de cette tâche lui prennent beaucoup de temps,
- De plus il ne souhaite pas être à l'origine de sanction envers les clubs gérés par des bénévoles comme lui.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de coopter M. THOMAS Thierry afin qu'il prenne en charge cette commission selon les dispositions de l'article 11.6.2 des Statuts et Règlements du Comité 76. M. THOMAS. Sa cooptation sera validée lors de l'Assemblée Générale du 23 juin 2018. La cooptation de M. THOMAS est validée à la majorité des membres présents.

**INFORMATIONS DU PRESIDENT:**

- M. Nicolas MARAIS, président de la LNHB, présentera une liste aux prochaines élections du CROSS de Normandie,
- l'information concernant l'entrée à la section sportive du collège Romain ROLLAND (2018-2019) a été communiquée à l'ensemble des clubs
- une convention de partenariat avec le club de Déville Lès Rouen pour l'ouverture d'une classe à option pédagogique de Handball avec le collège Jules Verne à Déville Lès Rouen a été signée,
- la LNHB a adressé à l'organisme IFFE le dossier d'habilitation pour la mise en place de la formation « Juges Superviseur Territorial »
- participation à l'Assemblée Générale du CDOS le 16/03/2018

**POINT DES COMMISSIONS :**

**FEMINISATION DU HANDBALL** = GOBOURG Mélanie :

Cette commission s'est réunie le 31 janvier 2018 à Notre Dame de Gravenchon. Une réflexion sur le développement de la féminisation sur les secteurs : ROUEN – LE HAVRE – OCTEVILLE – ARQUES est en cours

Des contacts seront pris prochainement auprès de clubs « spécialistes » du handball féminin.

Le Président rappelle que cette action s'inscrit dans la réflexion 2017-2018 et sera présentée lors de la prochaine AG du Comité.

**SALLES ET TERRAINS** = LEBIGOT Alexandre

Alexandre LEBIGOT a visité en janvier 2018 la salle de l'Université à ST ETIENNE DU ROUVRAY.

La ré-homologation de la salle du BUQUET est en cours.

Alexandre LEBIGOT précise qu'il est en relation avec le club de EU afin de les aider dans leurs démarches Gest'hand pour leurs gymnases.

D'autre part, il informe que se posait le problème du panneau d'affichage au gymnase de Gonfreville l'Orcher. Le nouveau panneau sera installé pendant la période des vacances de Février 2018, ce qui permettra labelliser la salle en classe 2. Alexandre LIBIGOT se déplacera dès la fin des travaux pour valider le nouveau panneau d'affichage.

Depuis la mise à jour de Gest'hand, il n'y a plus de doublon de salle sur Gest'hand, maintenant les clubs doivent rentrer leur salle après ma visite ou pendant la visite. Mais nous devons toujours faire sur papier pour envoyer les documents par mail.

**EDA (ARBITRAGE)** = MEZARA Patrick

Explique que suite à un problème sur Gest'hand concernant les clubs Nationaux, il a fallu migrer tous les JAJ Ex-Départementaux en JAJ T2. La mise à jour sera effectuée par la CTA Normande.

**CMCD** = THOMAS Thierry

Il informe qu'il a participé à une réunion de contact et de travail le 17 janvier 2018. Il souligne l'aide que lui ont apporté Mme ROUSSEL et M. LEGUILLONJ.

La vérification de la CMCD du Comité est prévue le samedi 24/02/2018.

**COC** = CARDON Gérard

Il informe la 2<sup>ème</sup> phase jeune se déroule normalement et indique que certains clubs souhaitent que la commission sportive continue le même procédé dans la catégorie -11 ans (Débutant et Confirmé) sur les -13 ans. La COC examinera cette demande pour la saison prochaine.

D'autre part, il précise que des clubs l'ont informé de la non utilisation de la colle dans certaines salles.

Jean Luc LIGUORI rappelle que les clubs doivent indiquer obligatoirement sur la conclusion de match si la colle est autorisée ou non. D'autre part les arbitres doivent être vigilants avant le début de la rencontre en vérifiant si un arrêté municipal pour l'année en cours est affiché ainsi que sur la présentation des ballons.

**TRESORERIE** = TERNOIS Françoise

Suite à l'absence de Mme TERNOIS, M. PERRU, Président de la commission des finances donne lecture des informations suivantes:

Les disponibilités financières au 31/12/2017 s'élevaient à 144 469.60 euros

L'an dernier à la même date nous en étions à 85992.90 euros

Le solde des clubs dus à ce jour est de 31 594.35 contre 21 125.97 en 2017. Les relances seront envoyées la semaine prochaine avant la facturation de la dernière phase de la saison 2017/2018

Je vous présente les comptes arrêtés au 31 décembre 2017. Ces chiffres ne sont que provisoires tant que la SECNO n'a pas supervisé les comptes, et des écritures peuvent modifier les résultats.

Sur cette comparaison 2017 nous avons un total de charges de **210 391.27** contre **210 973.21 en 2016**

Nous avons un total de produits de **267 779.35** contre **223568.27 en 2016**

Ce qui fait ressortir un résultat de **57 388** contre **12 595** en 2016.

A voir que les salaires et charges ont diminué de 7000 euros puisque nous n'avons plus le salaire d'un CTF, par contre les intervenants ETD ont été déclarés, donc subissent les charges d'URSSAF.

Des charges concernant l'opération des **2 et 3 juin 2018 de la KINDARENA** ont été acquittées durant cette année 2017, qui concernent les réservations.(ligne 623735 page 1

Les charges se sont stabilisées, mais les produits ont amorcé une hausse suite à l'augmentation des licences que la FFHB nous avait préconisée lors de son audit en 2015, afin

de faire face aux éventuelles baisses des subventions et surtout de relever la sérénité et la sécurité des finances.

Cet écart de résultat fait que les finances se sont améliorées substantiellement, et nous permettent de prévoir des jours meilleurs.

Aussi je pense vous avoir apporté un maximum d'informations dont on pourra reparler lors du prochain CA, et si vous avez des questionnements quant à ce projet, je vous propose de m'adresser un mail ou de m'appeler.

Jean Luc LIGUORI souhaite que le libellé « FORFAITAIRE ARBITRAGE » soit remplacé par « GESTION DE L'ARBITRAGE » pour plus de lisibilité. L'ensemble des membres du C.A. accepte cette modification pour la saison 2018-2019.

**ETD** = LIGUORI Jean Luc

Les équipes féminines et masculines se sont qualifiées pour le 1<sup>er</sup> tour National qui se déroulera les 10 et 11 mars 2018.

Une réunion avec les entraîneurs des équipes est prévue le 28/05/2018.

Le Comité 76 a reçu les candidatures de CLAEYS Anthony et CHERON Nicolas qui souhaitent intégrer l'ETD. Ces candidatures sont validées par les membres du C.A.. Un courrier leur sera adressé prochainement.

Suite à certains constats, Jean-Luc LIGUORI souligne que l'équipement dont dispose l'ETD est à revoir pour la prochaine saison.

## **KINDARENA**

**Région** : en cours. Point à faire avec Mathieu PERRU qui a transmis le dossier via un interlocuteur de la monnaie Normande (service à l'économie sociale et solidaire, pour la mise en circulation au cours de l'événement de billets en monnaie locale (agnel et monnaie normande) à titre de « monnaie de festival »)

**Département** : 8000 euros + 100 chasubles

**Métropole** : A priori pas de subvention.

**Ville de Rouen** : En cours. En attente d'un RDV avec le service des sports

**BMW** : Un groupe parisien qui rachète la succursale de Rouen. En attente de décision.

**BUROLOGIC** (distributeur XEROX) : réalisation gratuite des impressions de flyers et invitations en échange d'affichages publicitaires sur les différents supports publicitaires du Comité existants ou à venir (Site Internet, Chaîne Youtube, page Facebook principalement).

**BEMOL** : Pas de contact depuis 2 semaines (le directeur est absent) !?!

**XAVIER HAUVILLE TRAITEUR** : Fourniture gratuitement des tables VIP (mise à disposition de deux serveurs pour la soirée) en échange d'affichages publicitaires sur les différents supports publicitaires du Comité existants ou à venir (Site Internet, Chaîne Youtube, page Facebook principalement).

**LIDL** : Partenaire de la FFHB contacté par le Président du Comité. A la demande de Mme Léa RUBINSZTAIN, responsable marketing grand événements chez LIDL. Dossier de partenariat déposé le lundi 29/01/2018. Le vice-président de la FFHB Jean-Paul FEUILLAN a souhaité que le Comité se recommande de la FFHB. Un email avec un lien a été envoyé pour enregistrer le projet « en ligne ». En attente de la proposition de Lidl.

**CAISSE D'ÉPARGNE DE HAUTE NORMANDIE** : Dossier déposé + RDV effectué. Dans un premier temps, madame Gresser, la directrice Marketing à la direction Régionale indique que

les budgets sont annualisés et qu'à 3 mois de l'événement les budgets sont affectés. Ensuite, elle indique 'elle fait son affaire de débloquer un budget pour un événement qui « correspond aux valeurs de la Caisse d'Épargne ». Elle va plus loin en demandant la mise en place d'un partenariat sur plusieurs années, à partir du moment où l'événement est reconduit. Elle souhaite inviter ses clients au VIP Kindarena. En attente du montant du budget alloué + goodies.

**COQUATRIX CHAUD FROID** : Entreprise spécialisée dans les matériels et accessoires de cuisine professionnels, fournira tout l'équipement nécessaire sur l'événement pour la buvette (snacking, crêpières, gaufriers, machine à glace italienne, etc.) en échange d'affichages publicitaires sur les différents supports publicitaires du Comité existants ou à venir (Site Internet, Chaîne Youtube, page Facebook principalement).

**VANESSA FONTAINE AVOCAT** : Rédaction et fourniture des contrats de sponsoring et Mécénat. En échange d'affichage LED + Accès aux VIP.

**RENAULT ROUEN** : Partenariat financier. Négociation en cours

**ALAIN ISAMBART** : Entreprise de câblage HIFI professionnel. Prospect en cours.

**EIFFAGE ENERGIE NORMANDIE** : Entreprise de BTP, + 3000 salariés. Finalisation de la négociation.

**ADOM PNEUS** : Entreprise de fourniture et de pose de pneus à domicile. Négociation en cours

**REGLEMENTS INTERIEURS DES COMMISSIONS** = BOURGAULT Hugues

Les règlements intérieurs des commissions ont été remis à jour. Toutefois ces derniers prendront en compte les dispositions reprises avec ceux des commissions territoriales.

**VŒUX AG - FFHB** = LIGUORI Jean Luc

Il souhaite que les administrateurs se positionnent sur les vœux de la FFHB dont il sera porteur des décisions lors de l'AG fédérale:

Le vœu n° 2 : "Gestion CMCD" : POUR

Le vœu n° 7 : "Régularisation d'un oubli de transposition qui figurait dans les textes précédents" : POUR

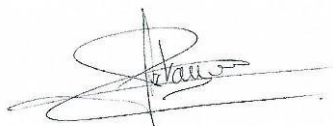
Le vœu n° 12 : "Formation des animateurs et accompagnateurs d'équipes des écoles d'arbitrage" : CONTRE.

### **DIVERS**

Il est demandé aux responsables des différentes commissions de commencer à travailler sur le rapport d'activité de l'année en cours et de le retourner au Comité avant le 14 mai 2018 afin qu'Isabelle et Patrick puissent commencer à travailler sur le compte rendu de l'assemblée générale prévu en juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 21 h 45.

**Secrétaire de séance**  
**Patrick METAYER**



**Le Président**  
**Jean-Luc LIGUORI**

